



Conseil Municipal du 13 novembre 2024
Délibération n° 2024-93

Convocation envoyée le	07.11.2024
Nombre de conseillers en exercice	23
Nombre de présents	17
Nombre de votants	22

L'an deux mille vingt-quatre, le treize novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel DUMENIL, Maire.

Etaients présents :

Mesdames GARRIGUE, BARONI, AVRY, HUBERT, PIERROT, BOUCHERY, LAURE et ANGEVIN.
Messieurs DUMENIL, LELIEVRE, PINAULT, MARTIN, DUPONT, FULNEAU, LAURIOL, MALBRANT et DAUBIGIE.

Absents ayant donné procuration :

Monsieur THIRY à Monsieur DUMÉNIL, Madame ROBÉ à Madame HUBERT, Madame NÉRISSON à Madame LAURE, Madame DUPETY à Monsieur FULNEAU, Monsieur PRIETO à Monsieur MALBRANT.

Absent : Monsieur ORSONI.

Le quorum étant atteint, Madame Ariane BARONI est désignée en tant que secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Acquisition de la parcelle cadastrée section Zon°68 sis lieu-dit « La Croix Besnard »

Dans le cadre du projet de créer un bassin de rétention, la Commune souhaite acquérir la parcelle cadastrée ZO n° 068 d'une superficie de 334 m² située au lieu-dit « La Croix Besnard » et appartenant aux Consorts BREDIF.

Par courriers du 30 octobre 2024, Mesdames MOREAU - BREDIF Micheline, TONNELLIER - BREDIF Marie Claude, GENEST Janine, BRACQUIER - BREDIF Annick ont donné leur accord pour la vente de la parcelle ZO n° 068 au prix de l'euro symbolique.

Vu le Code Général des collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le Code de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP)

Vu les courriers de Mesdames MOREAU - BREDIF Micheline, TONNELLIER - BREDIF Marie Claude, GENEST Janine, BRACQUIER - BREDIF Annick en date du 30 octobre 2024

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean Lionel PINAULT, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- 1) **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle cadastrée section ZO n° 068 située au lieu-dit « La Croix Besnard », d'une superficie de 334 m², appartenant à :

- Madame MOREAU - BREDIF Micheline demeurant 15 Rue du Peu boulin - 37210 ROCHECORBON,
- Madame TONNELIER - BREDIF Marie Claude demeurant 24 Rue de la Croix Pasquier (2^{ème} étage) - 37100 TOURS,
- Madame GENEST Janine demeurant 15 Impasse des Lérots - 17138 SAINT XANDRE,
- Madame BRACQUIER - BREDIF Annick demeurant 24 Rue de la Croix Pasquier (1^{er} étage) - 37100 TOURS

pour l'euro symbolique.

- 2) **CONFIE** la rédaction de l'acte à Maître Stéphane TOURAINE, Notaire à ROCHECORBON.
- 3) **PRÉCISE** que les frais d'acte, d'enregistrement, notamment auprès du service des hypothèques et de bornage (le cas échéant) seront supportés par la commune de ROCHECORBON.
- 4) **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches autorisant la mise en œuvre de la présente délibération.
- 5) **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la poursuite de ce dossier.

Pour extrait conforme, le 14 novembre 2024
Le Maire,



Emmanuel DUMENIL



Le Secrétaire de séance,



Arjane BARONI

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le Contrôle de Légalité et de l'accomplissement des mesures de publicité (publication ou notification) auprès du Tribunal Administratif d'Orléans.